HAUM

Assemblée Générale Ordinaire

10 Octobre 2014

Convocation

Madame, Monsieur,

L'association HAUM (loi 1901) vous convoque à ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le :

17 Novembre 2015 à 19h00 à la Ruche Numérique, 19 Bd M&A Oyon (Gare Sud), 72 000 Le Mans

En cas d'impossibilité, veuillez prévenir et veiller à vous faire représenter si vous le souhaitez (2 procurations maximum par personne).

Déroulement

- 1. Présentation de l'association
- 2. Rapport moral
 - (a) Bilan
 - (b) Objectifs
 - (c) Questions
- 3. Rapport financier
 - (a) Bilan
 - (b) Objectifs
 - (c) Questions
- 4. Motions et vote
- 5. Election du nouveau bureau
- 6. Questions diverses

1 Présentation de l'association

2 Rapport Moral

2.1 Bilan

On a coutume de dire que la première année est un test, la deuxième l'épreuve réelle et la troisième le début de l'age d'or.... Si le HAUM continue sur sa lancée, cet adage pourrait se vérifier.

Cette troisième année d'exercice a été éprouvante pour l'association mais cela semble porter ses fruits et les résultats commencent à apparaître.

En 2015, le HAUM est passé de XX à plus de 30 adhésions. Le nombre de personnes régulièrement actives dans la vie de l'asso et ses projets a lui aussi augmenté pour passer à près d'une quinzaine de membres.

Au cours des derniers mois, de nombreux projets ont vu le jour, qu'ils soient artistiques, ludiques, musicaux, techniques... nous y reviendrons dans la section 2.1.4 de ce rapport.

A travers ces nouveaux projets, les dons, et les efforts de tous, le HAUM s'équipe peu à peu :

- Un prêt de long terme de la part de Romuald C. a permis de disposer d'un poste à souder de bonne qualité et d'une broche pour la fraiseuse. Cela s'ajoute à la longue liste de matériel qu'il a prêté et donné ces dernières années. Merci à lui!
- Un excellent investissement de Romain P., Florent T., Romuald C. a mené à la mise en service d'une plastifieuse capable de transfèrer du toner et donc de réaliser des circuits imprimés en interne. Merci à eux!
- Les dons des uns et des autres a permis au HAUM de se munir d'une scie à chantourner, d'un pistolet à colle et de petit outillage.
- Les dons de matériel portent aussi sur l'infrastructure serveur et réseau. Grâce à Romuald C., LinuxMaine, Florent T., Jérôme B., Sébastien V. et Mathieu G. il est désormais possible d'écouter de la musique jouée depuis un RaspberryPi sur une chaine au local, les musiques sont librement accessibles sur le disque dur donné par Laurent V.. Il est aussi possible de remonter jusqu'au serveur du HAUM sur lequel est hébergé le wiki et bientôt le reste de l'infrastructure web. Merci à tout ceux qui se sont impliqués dans la mise en place du réseau et merci à Augustin de Laveaucoupet (ATC-IT) de nous laisser utiliser sa connexion en point d'entrée/sortie.

Tout au long de l'année, le HAUM a également participé à des animations publiques (voir section 2.1.3).

2.1.1 Partenariats et Réseau

Les partenariats du HAUM en 2015 sont dans la juste ligne de ceux des années précédentes. Dans le cadre des RepairCafés, le HAUM a pu ainsi travailler avec Cyclamaine, Les Petits Débrouillards, la ville du Mans et les Conseils de Quartiers.

Beaucoup de discussions ont eu cours avec Créalab et OrganicOrchestra dans les derniers mois et l'association Teriaki nous a retrouvé cette année encore sur le festival.

Merci à tous ceux qui nous ont fait confiance et ceux avec qui nous avons pu travailler.

2.1.2 Communication

Le HAUM a amélioré son kit de communication à l'occasion de Festival D, à Nantes. Pour l'occasion, des pochettes aux couleurs et logo de l'association ont été réalisées ainsi que des feuillets à y glisser. L'objectif derrière ce projet est de disposer d'un outil de communication modulable pour correspondre à l'évènement et que celui ci soit esthétiquement réussi.

Le site web évolue aussi régulièrement, ainsi que le compte Flickr. Merci à tous ceux qui contribuent à le rendre vivant et à l'améliorer.

2.1.3 Animations publiques

Voici une liste des animations publiques auxqelles l'association a participé ou qu'elle a (co-)organisé:

Formations arduino

Mise en place d'une soirée de mini-conférences libres la dernière a eu lieu l'hiver dernier et a attiré une douzaine de personnes. Il n'y a pas de séance prévue à venir, faute de talkers. L'épicerie du pré s'est dite prête à accueillir ce genre d'évènement dans son ex-bibliothèque. Ce partenariat permettrait éventuellement d'attirer plus de monde (public et talkers).

24h du Code en partenariat avec l'ENSIM et la CCI Le Mans Sarthe/Ruche Numérique, en 2015, le HAUM a de nouveau proposé un sujet.

GlobalGameJam le HAUM a ouvert un lieu de jam à ses membres seulement à la Ruche Numérique. L'expérience sera renouvelée en 2016si quelques membres se proposent pour son organisation.

Festival Teriaki en partenariat avec Teriaki, le HAUM a pu présenter dHAUMidi, un instrument de musique à taille humaine.

RepairCafés Sur 4 dates, en partenariat avec la Ville du Mans, les Conseils de Quartier, les Petits Débrouillard, Cyclamaine, etc...

OpenBidouille Camp à la fête de quartier Bellevue

Festival D à Nantes, sur invitation de Ping.

2.1.4 Projets

HAUMtinsel Une évolution de la guirlande connectée est en cours de développement pour ce Noël.

dHAUM/dHAUMidi Un instrument de musique à base de dôme géodésique présenté dans le cadre du festival Teriaki.

PCBlastifieuse Un hack de plastifieuse maintenant PCB-ready.

Meubles en carton

Mise à jour du Pong/PolychrHAUM Écriture et utilisation d'un lib permettant la gestion d'animations sur une bande de LED.

Rénovation du Pianostairs

2.1.5 Changement de lieu

Alors que les mois passent et que le matériel s'entasse dans les 29m² de notre local, il devient urgent d'envisager un second déménagement (moins précipité que le premier). Des discussions sont en cours au sein du bureau et plusieurs possibilités sont envisagées : Créalab, Etoc, autre... Beaucoup de choses restent à décider.

2.2 Objectifs

Le HAUM a progressé dans sa communication avec le grand public *via* les événements sus-cités. Le HAUM pourrait cependant contribuer davantage à la sensibilisation du public sur des sujets de société comme la surveillance de masse, la protection des données personnelles, . . . Cela peut se faire par exemple à travers les talks ou des conférences plus longues.

Le HAUM doit aussi se doter d'un dossier de communication, d'un dossier de presse et surtout, il faudra changer la manière de gérer les relations avec les partenaires. En effet, plusieurs fois cette année, des incompréhensions sont nées de la discussion de plusieurs membres avec un seul et même partenaire : désigner un membre responsable de la discussion pour chaque structure avec laquelle l'association travaille permettra surement de clarifier la situation (tant pour nous que pour nos interlocuteurs).

Par ailleurs, un certain effort a été fait cette année autour des compte-rendus de séances. Cet effort doit se poursuivre pour continuer d'informer les membres, mais également les personnes extérieures à

l'association, sur l'avancement des projets et la vie de l'association. Ces comptes-rendu étant publiés sur le site internet, ils participent à l'animation et l'enrichissement de ce dernier.

3 Rapport financier

3.1 Bilan

Objet	Dépenses	Recettes	Soldes (positifs)
Cotisations reçues		590	
Services (impression 3D)		5	
Dons en espèces		83	
Dons en nature		Consommables (Makershop),	
		outils & matières premières	
Mise à disposition gratuite		Locaux (Ruche Numérique)	
Achats fournitures	326.94		
Assurance	86.79		
Charge exceptionnelles	93.15		
TOTAUX	506.88	678	171.12
Reliquat 2014			235.05
Montant disponible			406.17

FIGURE 1 – Budget 2015 du HAUM

Année	Nombre d'Adhérents	Dépenses	Résidu	
2013	13	34.29	145	110.71
2014	23	205.66	330	124.34
2015	32	506.88	678	171.12

FIGURE 2 – Evolution du nombre d'adhérents, des dépenses et des recettes.

3.2 Objectifs

Il apparaît au terme de cette troisième année d'exercice que la trésorerie se porte bien. Certains points restent toutefois à améliorer.

Le fonctionnement interne du HAUM et la bonne volontée de ses membres font que les projets et l'équipement sont généralement financés *via* des dons ou des prêts. Cette situation n'est pas viable à long terme et doit cesser : elle est en effet une source potentielle de conflits et de dissensions internes. L'objectif de l'association, à sa création, était de permettre la mutualisation des moyens : l'activité financière doit aller en ce sens.

Au cours d'un certain nombre de projets il est apparu que la trésorerie était un sujet sensible et que les cotisations ne suffisaient pas au financement des projets à long terme. Les matières premières et les outils restent encore trop souvent la charge de quelques membres.

Plusieurs possibilités s'offrent alors :

Augmentation de la cotisation A 20€/an, la cotisation du HAUM reste encore une des plus faible en France. La possibilité d'augmenter la cotisation n'est pas à écarter.

- **Double cotisation** Certains mettent en place une double cotisation, la première permettant d'accèder au hackerspace dans le cadre de certains temps bien définis et la seconde permettant d'accèder au lieu sur des plages beaucoup plus étendues. A réfléchir.
- Goodies La vente de goodies est parfois intéressante mais l'expérience menée avec les mugs montrent que cela n'intéresse en fait que quelques membres. On peut retenter avec des tee-shirts qui intéresseront peut être plus largement.
- Vente d'électronique Beaucoup de hackerspaces se financent en vendant des cartes permettant de reproduire certains de leurs projets ou des kits... peut être est il possible de mettre ça en place.
- Subventions/Sponsors par projets Plus simples à obtenir que des subventions en général, les subventions sur projet (ou les sponsoring) permettent de réaliser un projet parfois couteux sans saigner la trésorerie aux quatres veines.

Quoi qu'il en soit, un certains nombre de règles devront maintenant êtres appliquées pour faciliter et clarifier la gestion de la trésorerie :

- Toutes les factures doivent être établies **au nom du HAUM** et ne contenir que des éléments **achetés pour le HAUM**.
- Les dépenses de l'argent du hackerspace ne doivent être faites qu'après **consultation des autres membres** et, surtout, **vérification de la trésorerie**.

La question se pose une fois encore sur la possibilité de prioriser le financement des projets. Des discussions sont à lancer de ce côté là.

Enfin, il faudra, au cours de la prochaine année d'exercice établir une convention d'occupation des lieu en bonne et dûe forme auprès de la Ruche Numérique.

4 Motions

5 Questions

- Que fait-on aux 24h du Code 2016?
- Refait-on une GlobalGameJam?
- Meubles en cartons : Que fait-on du fauteuil qui est volumineux ? Que fait-on des chutes de carton (volumineuses) ?
- Matthieu G. dit qu'il serait bon de demander des subventions/financements auprès de la ville, département,... pour les projets à venir.